

# FAQ ADMISSIONS

I.	LA RENTREE	2
A.	Nouveaux étudiants (Admissions 2024-2025)	2
B.	Réinscriptions	2
II.	JOURNEE DE RENTREE DES NOUVEAUX ETUDIANTS	2
A.	1e année promotion 57 : Lundi 09 septembre – 9h30	2
B.	Nouveaux étudiants en 2e, 3e et 4e année : Lundi 09 septembre – 08h Hall d’Accueil (puis Amphi 03)	2
III.	SEMAINE D’INTEGRATION (UNIQUEMENT POUR LES 1 <sup>E</sup> ANNEE)	3
IV.	INSCRIPTION/ DOSSIER ADMINISTRATIF	3
A.	Nouveaux Inscrits (Nouveaux 1, 2, 3 et 4 <sup>e</sup> année)	3
B.	Les réinscriptions	4
V.	LOGEMENTS	4
A.	Campus de Lyon	4
B.	Campus d’Avignon	4
VI.	SANTE	4
A.	La MSA	4
B.	Les aménagements	4
C.	Infos Santé	5
VII.	AIDES FINANCIERES	5
A.	Les Bourses	5
B.	Le Prêt d’honneur	5
VIII.	ETUDIANTS INTERNATIONAUX	5

**Pour les URGENCES**, vous pouvez nous contacter à l’adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
**(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**

## I. La Rentrée

(Plus d'infos dans le doc *Calendrier et Contacts sur votre espace ISARA*)

### A. Nouveaux étudiants (Admissions 2024-2025)

- **1<sup>e</sup> année** : Lundi 09 septembre – 9h30 Hall des Amphis
- **2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année** (Admissions 2024<sup>1</sup>)
  - ✓ **Nouveaux étudiants en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année** : Lundi 09 septembre – 08h dans le hall d'accueil (ou Amphi 03 en cas de léger retard)

### B. Réinscriptions

- ✓ **2<sup>e</sup> année** : Mardi 10 septembre
- ✓ **3<sup>e</sup> année FISE** (statut étudiant) : Lundi 16 septembre
- ✓ **3<sup>e</sup> année FISA** (statut apprenti) : Vendredi 30 août
- ✓ **4A FISE** (statut étudiant) : Lundi 28 octobre
- ✓ **4A FISA** (statut apprenti) : Lundi 23 septembre
- ✓ **Cinquième année** :
  - FISE et FISA : Lundi 16 septembre
  - DA GIDE / SDFI : Lundi 09 septembre
  - DA Vigne et Vin : Lundi 30 septembre

## II. Journée de rentrée des nouveaux étudiants

### A. 1<sup>e</sup> année promotion 57 : Lundi 09 septembre – 9h30

#### Matin (les parents sont les bienvenus)

**09h30** : Accueil hall des amphis par ordre alphabétique

**10h00 – 11h30** : Réunion d'information par la Direction

**11h30– 12h00** : Présentation de l'équipe pédagogique

**12h00 – 13h30** : Apéritif + Pause déjeuner (un pique-nique est à prévoir)

#### Après-midi (uniquement pour les étudiants)

**13h30 – 14h00** : Présentation du prêt étudiant Crédit Agricole

**14h00 – 14h30** : Information sur la mutuelle étudiante

**14h30 – 14h45** : Information sur le service de restauration à l'ISARA (la vente à emporter PRESTAL)

**14h45 – 15h00** : Pause

**15h00 – 17h00** : Présentation de l'année par Claire BESSET, responsable 1<sup>e</sup> année

### B. Nouveaux étudiants en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : Lundi 09 septembre – 08h Hall d'Accueil (puis Amphi 03)

Vous serez reçu à 8h pour une réunion de rentrée lors de laquelle nous vous transmettrons votre programme pour la semaine.

---

<sup>1</sup> Concerne uniquement les étudiants qui font leur première rentrée à l'ISARA (admission sur titre)

**Pour les URGENCES**, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
**(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**

NB : Une semaine d'intégration des étudiants internationaux se déroulera la semaine du 2 septembre. A cette occasion, les nouveaux élèves en 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année sont invités à participer à des évènements de cohésion durant cette semaine (visite de Lyon le mardi, pique-nique et jeux au parc de Gerland le mercredi). Attention ces activités sont sur inscription avant le 19/08 : [LIEN](#)

### III. Semaine d'intégration (uniquement pour les 1<sup>e</sup> année)

Pour la semaine d'intégration, le programme complet vous sera communiqué à la rentrée. Ces activités sont organisées sous la supervision de l'ISARA.

Nous considérons que cette semaine est importante car elle favorise l'intégration des nouveaux étudiants à l'ISARA mais votre participation reste bien entendu facultative.

### IV. Inscription/ Dossier Administratif

#### A. Nouveaux Inscrits (Nouveaux 1, 2, 3 et 4<sup>e</sup> année)

**1<sup>e</sup> étape :** Confirmer votre souhait d'intégrer l'ISARA. Une proposition vous a été faite sur Parcoursup (1<sup>e</sup> année) ou sur votre espace ISARANET (autres niveaux). Vous devez accepter cette proposition en cochant le « OUI »

#### **2<sup>e</sup> étape :**

FISE (Formation Initiale sous Statut Etudiant) : Effectuer le **versement des arrhes** (toutes les infos sont disponibles sur ISARANET ou PARCOURSUP) (*Dans le cas où vous auriez manqué cette information, nous pourrions être flexible sur la date de paiement des arrhes. Un éventuel retard dans le paiement n'implique pas que vous perdez votre place à l'ISARA, ne vous inquiétez pas.*)

FISA (Formation Initiale sous Statut Apprenti) et Contrats de professionnalisation : Cette étape ne vous concerne pas.

**3<sup>e</sup> étape :** Compléter le dossier administratif : Vous recevrez ou avez reçu un mail contenant votre identifiant de connexion et un lien pour vous connecter une première fois à votre espace étudiant et choisir un mot de passe. Pensez à bien le conserver pour pouvoir vous reconnecter ensuite via le lien suivant : <https://extranet.isara.fr>

**L'engagement de scolarité** est un document important. Vous devez absolument nous le transmettre le plus rapidement possible. Celui-ci vous engage à partir de votre 1<sup>e</sup> jour à l'ISARA (à la rentrée). Si vous choisissez d'abandonner avant la rentrée, nous ne vous demanderons pas de payer la totalité des frais de scolarité.

Une fois votre espace créé, vous pourrez renseigner les différents documents demandés. Vous trouverez la liste des documents à fournir ainsi que les indications de reconnexion dans le document « **Liste des Pièces et Consignes** »

*Ils doivent tous être transmis sur la plateforme (Compte tenu de la quantité de dossiers que nous recevons, **nous ne pourrions PAS traiter les pièces complémentaires reçu par mail**).*

Si vous rencontrez des **difficultés techniques avec le portail**, vous pouvez contacter le service informatique à l'adresse suivante : [assistance@isaranet.fr](mailto:assistance@isaranet.fr).

**Pour les URGENCES**, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
**(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**

Si votre dossier est complet, vous ne recevrez pas de confirmation. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter de l'absence de retour de notre part. Nous vous relancerons uniquement dans le cas où il nous manquerait des pièces.

Vous disposez d'un délai pour compléter votre dossier (la date d'échéance étant précisée dans le mail). Dans le cas où vous rencontreriez un problème ou si vous n'étiez pas encore en possession d'un document, merci de nous prévenir à l'adresse suivante : [reinscriptions@isara.fr](mailto:reinscriptions@isara.fr) afin que nous évitions de vous relancer inutilement. Bien entendu, un éventuel retard sur la date de validation de votre dossier n'est pas rédhibitoire et vous ne perdez pas votre place à l'ISARA.

**L'école étant fermée du 02 au 26 août, les dossiers tardifs seront traités à la réouverture.**

**Une fois votre dossier complet, vous avez la possibilité de télécharger un certificat d'inscription, directement sur votre espace. Celui-ci fait foi pour toutes vos démarches administratives. Le certificat de scolarité ne sera disponible qu'à la rentrée.**

#### B. Les réinscriptions

Pour les étudiants qui se réinscrivent (passage dans l'année supérieure, redoublement...), les informations concernant votre dossier de réinscriptions ont été envoyées par mail directement sur votre adresse ISARA. Nous ne transmettons pas ces informations aux parents. Vous pourrez vous rapprocher de votre assistante d'année en cas de questions ou de nous écrire à [reinscription@isara.fr](mailto:reinscription@isara.fr).

### V. Logements

#### A. Campus de Lyon

- ✓ Vous pouvez télécharger le livret de l'étudiant avec nos offres partenaires : <https://isara.cloud/index.php/s/8idMf5e3y8yGTEF>
- ✓ Groupe Facebook Entraid'ISARA (offres plus ponctuelles, alimenté par les étudiants de l'ISARA)

#### B. Campus d'Avignon

<https://isara.cloud/index.php/s/2yaw4EJxqFAfnSf>

### VI. Santé

#### A. La MSA

**Pourquoi la MSA ?** Pour être couverts lors des stages et pour les accidents de travail. L'ISARA déclare à la MSA toute personne se trouvant dans ses locaux. Il est donc obligatoire de remplir ce document.

Dans le cas où vous seriez encore mineur au moment de la constitution du dossier, c'est bien à vous de signer le document de la MSA et non à votre représentant légal.

Cependant, **il faut bien rester affilié à la sécurité sociale et conserver votre mutuelle** pour les problématiques de médecine générale (maladie, sport...).

#### B. Les aménagements

Si vous souhaitez un aménagement, il est impératif **de remplir le document de demande et de nous le transmettre via votre espace** inscription/réinscription. Les demandes d'aménagements des conditions d'études concernent tous types de situations (engagement professionnel, activité sportive...) et ne sont pas seulement destinées aux étudiants en situations de handicap.

Vous pouvez vous référer au document « **Demande d'Aménagement** », téléchargeable sur votre espace, pour plus de détails.

**Pour les URGENCES**, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
**(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**

### C. Infos Santé

Vous trouverez les infos santé utiles sur la page suivante : <https://masante.universite-lyon.fr/se-soigner-en-5-etapes/>

## VII. Aides Financières

### A. Les Bourses

Concernant les demandes de bourses ISARA, une information vous sera faite à la rentrée en septembre. A l'issu de cette information, vous pourrez compléter un dossier sur ISARANET. Les demandes seront traitées avant les vacances de Noël. Vous pouvez effectuer une simulation de bourses ici : [Simulation Aides Financières](#) (votre demande sera traitée à compter du **30 août**).

N'attendez pas le retour de la demande d'aide ISARA pour nous transmettre l'engagement de scolarité complété (dans les cas où vous obtiendriez une bourse, celle-ci vous sera versée directement).

Concernant les bourses sur critères sociaux, vous aviez la possibilité de faire une demande jusqu'au 31 mai. En cas de questions ou de doute, merci de vous référer directement au site du CROUS ou de contacter [jgeorges@isara.fr](mailto:jgeorges@isara.fr) (votre demande sera traitée à compter du **30 août**)

### B. Le Prêt d'honneur

Pour les demandes de Prêt d'honneur du Crédit Agricole, elles seront également traitées à la rentrée de septembre. Attention, il faut faire votre demande **directement auprès de l'ISARA**. Le prêt d'honneur (en partenariat avec l'agence du Crédit Agricole de Debourg à Lyon seulement) étant propre à l'ISARA, **merci de ne PAS vous adresser directement au Crédit Agricole** (à Debourg ou ailleurs).

Si vous souhaitez attendre l'attribution du prêt d'honneur avant de commencer à régler les frais de scolarité, vous avez la possibilité de cocher la case « en attente du prêt d'honneur » sur l'engagement de scolarité.

## VIII. Etudiants Internationaux

N'hésitez pas à consulter le mail « Bienvenu à l'ISARA » que vous avez reçu : les réponses à la plupart des questions pratiques y sont traitées.

Si vous rencontrez des difficultés techniques avec le portail, vous pouvez contacter le service informatique à l'adresse suivante : [assistance@isaranet.fr](mailto:assistance@isaranet.fr) (réponse à partir du **30 août**)

Pour les étudiants en cycle ingénieur et en MSc (sauf étudiants en échange non diplômant) : Il faut qu'avant la fermeture de l'école le 02 août, vous ayez déposé un maximum de documents et surtout l'engagement signé (vous pouvez cocher prélèvement même si vous n'avez pas encore les documents de la banque française). S'ils vous manquent certains documents ou informations (ex : CVEC, numéro de sécurité sociale, etc) vous pourrez les enregistrer à votre arrivée en France. Le plus important est d'avoir rempli l'engagement signé. En cas de doute, nous pourrions revoir votre dossier ensemble lors de la semaine d'intégration.

Pour ceux ayant obtenu une **bourse TERRA ISARA**, merci de déposer également cette attestation de bourse dans l'onglet « 1. Paiement » du dossier administratif. Vous pouvez préciser sur l'engagement de scolarité que vous avez obtenu une bourse. **Pour les étudiants ingénieurs, les bourses Terra ISARA seront étudiées à la rentrée** (Vous pouvez préciser sur l'engagement de scolarité que vous avez obtenu une bourse).

**Pour les URGENCES**, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
**(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**

Ensuite à la rentrée ou dès votre arrivée en France (à compter du **02 septembre**), nous pourrions voir avec vous pour que vous puissiez compléter les coordonnées bancaires. Il faudra aussi que vous vous occupiez de votre assurance scolaire et de votre complémentaire santé à votre arrivée.

Nous vous encourageons à consulter le site de l'IPL : <https://www.ipl.fr/etudiants-entrants/>. L'IPL est fermée les trois premières semaines d'août.

*Pendant la période estivale, vous pouvez échanger avec les autres futurs étudiants et l'équipe d'Isarivent via les groupes whatsapp dédiés.*

**L'école sera fermée du 02 au 26 août. Pour les demandes urgentes, vous pourrez contacter l'ISARA à l'adresse suivante [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr). Les demandes non urgentes seront traitées à la réouverture à partir du lundi 26 août.**

**Pour les URGENCES, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [astreintes.laruche@isara.fr](mailto:astreintes.laruche@isara.fr)  
(toute demande non urgente ne sera pas traitée avant la réouverture le 26 août)**